



HAL
open science

Dislocations à gauches et antépositions : des variantes en distribution complémentaire ?

Laetitia Leonarduzzi

► **To cite this version:**

Laetitia Leonarduzzi. Dislocations à gauches et antépositions : des variantes en distribution complémentaire ?. *Etrange / Etranger (Congrès de la SAES)*, May 2006, Nantes, France. pp.121-142. hal-00483961

HAL Id: hal-00483961

<https://hal.science/hal-00483961>

Submitted on 17 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dislocations à gauche et antépositions : des variantes en distribution complémentaire ?

Laetitia Leonarduzzi
leonarduzzi@wanadoo.fr

Abstract

In this paper, I try to show that, contrary to what one might think, left dislocation (LD: *John, I like him*) and fronting (also called topicalisation: *John I like*) are not in complementary distribution. First of all, the notion of topicalisation, which is used to describe both structures, cannot be considered to be a common ground, since it doesn't apply to all cases of LD or fronting. Second, if we look at the discourse statuses of left dislocated and fronted elements, we cannot say that they are complementary: LDs are not all Discourse-new, and fronted elements are not all Discourse-old. Third, if we consider the syntactic environments in which the two structures appear, they are not complementary either: even though some contexts belong exclusively to either one or the other structure, other contexts are common to both LD and fronting.

Notre but sera d'opposer les dislocations à gauche (DG) et les antépositions en anglais standard contemporain afin de déterminer si l'on peut dire ou non qu'elles sont en distribution complémentaire.

1. Définitions et problématique

Le terme de « dislocation à gauche » (*left dislocation* en anglais) pose peu de problèmes. Il s'agit d'une phrase dont un élément (généralement un GN) se trouve en position initiale et est repris dans le reste de la phrase par un pronom. Voici la définition qu'en donne Crystal (2003) :

Left dislocation : « a type of sentence in which one of the constituents appears in initial position and its canonical position is filled by a pronoun or a full lexical phrase with the same reference: *John, I like him / the old chap* » (p. 262).

En ce qui concerne ce que nous appellerons « antéposition », nous avons le choix entre deux termes qui se réfèrent à des réalités proches, sous deux aspects différents : « antéposition » (*fronting*), qui est un terme de syntaxe transformationnelle et fait référence au déplacement d'un élément en tête de phrase, et « topicalisation » (*topicalization*), qui renvoie à la structure informationnelle de l'énoncé. Voici les deux définitions de Crystal :

Fronting : « a term used in TRANSFORMATIONAL GRAMMAR referring to any transformation which transposes a CONSTITUENT from the middle or end of a string to initial position » (p. 190).

Topicalization : « Topicalization takes place when a CONSTITUENT is moved to the front of the sentence, so that it functions as topic, e.g. *The answer I'll give you in a minute* » (p. 468).

Le terme de *fronting* recouvre beaucoup plus que le déplacement d'un GN en tête de phrase, puisqu'il inclut aussi le « mouvement de Wh- » (*wh-fronting*) que l'on retrouve dans les propositions interrogatives et relatives. Nous donnerons au terme « antéposition » une définition restreinte : *la mise en tête de phrase / en position initiale d'un GN ou d'un autre syntagme, sans reprise pronominale dans le corps de la phrase*. Nous inclurons tout type de

correspondent tous deux au *topic* de la phrase (bien établi ou nouveau). Le *topic* d'une phrase se définit comme ce dont la phrase parle (« the thing which the proposition expressed by the sentence is about, » Lambrecht, 1994, p. 117) ou comme ce dont on dit quelque chose (« what the speaker intends to communicate something about, » Gundel, 1985, p. 86). Il existe un certain nombre de tests qui permettent de repérer le *topic*. Par exemple, le test de *aboutness* (remplacement par *What about...?*) ou le remplacement par *as for*.

La notion de topicalisation s'applique assez bien à des exemples de DG tels que le suivant :

[1] [Inspector Morse] *'If a driver dumped a body... well, he wouldn't really know much about it, would he?'*

'No. [...] If anybody'd see anything it'd be those chaps on the levellers. They're looking forward at all the rubbish, see? Your normal truck driver, he's not even looking backwards at it.' (CDB 131)

Les paraphrases par *As for your normal truck driver, he's not even looking backwards at it* ou *What about your (the) normal truck driver?* fonctionnent, ce qui indiquerait que le *topic* est bien *your normal truck driver*. Mais il faut se rendre compte que l'emploi de *as for* ou de *what about* pour déterminer un *topic* ne marche en fait qu'en cas de changement de *topic*, et la plupart du temps lorsqu'il y a un contraste (cf. les définitions de l'*OALD*, pour *as for* : « used to start talking about sb / sth » et pour *what about* : « used to introduce sb / sth into the conversation »). C'est bien ce que l'on a dans le premier exemple, puisque après avoir parlé de *the chaps on the levellers*, on passe à *your normal truck driver*. Mais tout *topic* n'est pas nécessairement nouveau. Dans l'exemple suivant, les paraphrases par *as for* et *what about* ne sont pas possibles avec la première occurrence de DG, alors qu'elles le sont avec la deuxième, malgré le parallélisme évident entre les deux phrases :

[2] [Journalists interview Sergeant Lewis after a crime was committed in house Number 17]

[A journalist] *'Does what the neighbours heard fit in with the time all right?'* [...]

[Sergeant Lewis] *'Pretty well, yes.'* [...]

[Owen] *'Not the two immediate neighbours, were they?'*

Lewis looked at the man with some interest.

'Why do you say that?'

'Well, the woman who lives there' (a finger pointed to Number 19) 'she was probably still asleep at the time and she's stone-deaf without her hearing-aid.'

'Really?'

'And the man who lives there' (a finger pointed to Number 15) 'he'd already left for work.' (CDa 64)

Pourquoi la paraphrase marche-t-elle dans un cas et pas dans l'autre ? Dans le premier segment souligné, on n'a pas véritablement de changement de *topic*. Au contraire, on a affaire en quelque sorte à un « sous-topic ». Owen (ré)introduit comme *topic* les voisins de la victime (*the two immediate neighbours*), puis dit quelque chose à propos de chacun de ces deux voisins. Par contre, dans le deuxième cas, on a un changement de *topic*, ou plus exactement un passage au deuxième « sous-topic », celui-ci venant s'opposer au premier. Nous retombons dans le cas de figure propice à l'emploi de *as for* ou *what about?*. Et pourtant, nous avons dans les deux cas une DG, qui a certainement la même fonction : elle vient poser un (sous)-topic. Nous pouvons très certainement dire de la première occurrence tout autant que de la deuxième que l'élément disloqué correspond au *topic* de la phrase, en d'autres termes à ce dont le locuteur veut dire quelque chose.

Prince (1997) conteste la notion de topicalisation appliquée aux DG. Elle donne des contre-exemples. Elle pratique les tests de topicalité pour montrer que les éléments disloqués ne sont pas des topicalisations. Or, nous avons vu que ces tests ne fonctionnent que dans certains cas bien délimités. Cela dit, d'un point de vue intuitif, il est vrai que dans certains de ses exemples, comme le numéro 3, il semble bien que l'élément disloqué ne puisse être qualifié de *topic* :

[3] [A newsboy's description of his job] (3) *'It's supposed to be such a great deal. **The guy**_i, when he came over and asked me if I wanted a route, **he**_i made it sound so great. Seven dollars a week for hardly any work. And then you find out the guy told you a bunch of lies.'* (p. 121)

Il semble difficile ici de dire que le *topic* est *the guy*. Voici les commentaires de Prince : « If the topic of a sentence is that entity under whose entry information is stored/retrieved and if I may introspect on how I store information, I do not think that the proposition in the Left-Dislocated sentence (3) would be stored primarily under an entry for the entity evoked by *the guy*. Whether I would store it under my entry for this particular newsboy or newsboys in general or the job of being a newsboy, I cannot say, but it seems counterintuitive that I would process this proposition as being 'about' the referent of *the guy* in any relevant sense » (p. 121).

2.2. Qu'en est-il maintenant de la notion de topicalisation appliquée à l'**antéposition** (qui, rappelons-le, est également nommée *topicalization* en anglais) ?

Elle n'est pas toujours évidente. D'après Gundel (1985, p. 88), il existe deux types de structures OSV, que l'on retrouve dans :

- (i) *What do you like? **Beans** I like.*
- (ii) *How do you feel about beans? **Beans** I like.*

En (i), nous dit Gundel, nous avons un accent primaire (*primary stress*) sur l'élément en tête de phrase (*beans*). En (ii), l'accent primaire est sur un autre constituant, même si l'on a un accent marqué (*high pitch accent*) sur *beans*. Gundel explique que c'est uniquement dans le deuxième cas que l'on peut parler de topicalisation.

On voit que *beans* en (i) constitue l'apport d'information essentiel, *you like X* étant déjà connu (et présumé par la question). *Beans* n'est donc en effet pas ici le *topic*. Au contraire, le contexte indique clairement en (ii) que *beans* est ce dont on parle, ou ce sur quoi le (premier) locuteur cherche des informations (ce qui correspond à une partie de la définition que Gundel donne du *pragmatic topic*). Notons simplement que la fonction première de l'antéposition ici n'est peut-être pas tant de marquer le GN initial comme *topic* (la question qui précède ne laisse aucun doute à ce sujet) que d'assurer la cohésion du discours (*beans* servant de transition entre la question et la réponse) (cf. 3.2.).

Il est rare cependant que le contexte soit aussi clair que dans ces deux exemples.

Prenons deux exemples de notre corpus. Nous allons voir que l'antéposition peut avoir un fonctionnement similaire à la DG.

[4] [Richard Baker a fait une copie d'un document ; il la noircit et la froisse pour qu'elle ressemble à l'original] *Then he crumpled it up and put it into his pocket. The original he stared at for some time whilst he considered and rejected various possibilities.* (ACh 60)

[5] *MISS PRISM: Cecily, you will read your Political Economy in my absence. The chapter on the Fall of the Rupee you may omit. It is somewhat too sensational.* (OW 276)

En [4], le locuteur passe d'un *topic* (la copie) à un autre (l'original). Les deux *topics* sont de plus en contraste. Les tests de topicalité fonctionneraient de nouveau très bien, mais obligerait bien sûr à utiliser une reprise pronominale (la construction en *as for* n'étant pas intégrée au reste de la phrase, contrairement à ce qui se passe dans l'antéposition, elle requiert en effet ce type de reprise) : *As for the original, he stared at it...* Dans ces cas, la notion de topicalisation s'applique sans problème. Dans l'exemple [5], on voit par la suite du passage que le *topic* est *the chapter on the Fall of the Rupee*, qui est ensuite repris par un pronom sujet. C'est bien ce dont parle le locuteur. Si le remplacement par *As for the chapter...* ne fonctionne pas ici, c'est parce que l'on n'a pas véritablement affaire à un nouveau *topic* : *the chapter on the Fall of the Rupee* fait partie de *your Political Economy*. Dans des cas comme ceux-ci, on pourrait dire que l'antéposition sert à extraire un élément qui se trouve dans une position (après le verbe) qui n'est pas une position privilégiée pour les *topics*, afin de le topicaliser en le faisant passer en tête de phrase¹.

Mais la notion de topicalisation est de nouveau limitée, comme nous l'avons vu avec les remarques de Gundel. D'une façon générale, lorsque l'élément antéposé n'est pas un GN et/ou est un attribut du sujet, il est plus difficile de considérer que l'élément antéposé va constituer le *topic* :

[6] *'Perhaps you could recognize him though, Inspector. You see, he was wearing a very distinctive pair of training shoes. Red, they were.'* (Cdb 242)

[7] *'Who told you it was murder?'*

'The chap standing there on guard in Pasticks: big chap, in a dark blue uniform and checked cap – policeman, I think he was.' (CDc 341)

Dans l'exemple [6], le *topic* (après le référent de *he*) est plus probablement les chaussures, dont le locuteur donne une caractéristique distinctive : la couleur. Le locuteur continue à parler des chaussures, et le GN *shoes* est repris par le sujet *they*. Il semble difficile de qualifier *red* de *topic*². Nous aurions alors le schéma classique avec le *topic* correspondant au sujet syntaxique.

En [7], nous avons affaire à un emploi classifiant de *policeman*, et de nouveau on ne peut pas vraiment parler de topicalisation de *policeman*. Le locuteur n'est pas en train de parler de cette notion, mais bien d'une personne (le référent de *he / the chap*).

Dans ces exemples, c'est l'essentiel du prédicat (en l'occurrence l'attribut du sujet) qui passe en tête de phrase. C'est pourquoi nous parlerons ici d'antépositions « prédicatives » (cf. 3.3.). Notons également la présence de virgules derrière l'élément antéposé, ce qui est atypique des antépositions mais se trouve avec un certain nombre d'antépositions prédicatives et lorsque l'élément antéposé est une proposition (la virgule est peut-être un reflet de la baisse de la voix en fin de la phrase).

2.3. La notion de topicalisation ne peut donc pas être considérée comme la base commune entre toutes les dislocations à gauche et antépositions. Même si cette notion peut être

¹ La même analyse pourrait être appliquée aux DG dont l'élément disloqué est en fonction COD, comme *'The little valise of Monsieur, I've placed it here.'* (AChb CD1- piste 1- 03 :15).

² A moins que l'on ne considère que le *topic* est la couleur des chaussures, ou leur trait caractéristique.

appliquée à la fois aux DG et aux antépositions dans un grand nombre de cas, ce n'est pas systématique.

3. Le statut discursif du référent : des contextes complémentaires ?

3.1. Examinons maintenant la deuxième partie de l'argument de Rodman, qui repose sur le statut discursif de l'élément antéposé ou disloqué (cet élément correspondant à un *topic* bien établi pour l'antéposition ou à un *topic* nouveau pour la DG). Nous considérerons ici plus précisément l'opposition entre entités discursives nouvelles et anciennes (que ces entités correspondent ou non à des *topics*).

La notion d'entités nouvelles avec les DG est évoquée par plusieurs linguistes. Montgomery (1983) explique ainsi que sur les 606 exemples de DG de son corpus, 92,6% correspondent à des entités nouvelles. Prince (1997), quant à elle, dégage trois types de dislocations à gauche, dont l'un (certainement très majoritaire) recouvre des entités nouvelles dans le discours (*Discourse-new entities*). Elle appelle ce premier type *Simplifying LDs* car il servirait à simplifier le décodage du discours par l'interlocuteur (*simplifying the discourse processing of Discourse-new entities*) : la DG permettrait d'éviter l'introduction d'une entité nouvelle à une place (la place de sujet) qui est contre-indiquée pour les entités nouvelles. Cette tendance se manifesterait essentiellement à l'oral (Prince, 1981).

Que nous disent les exemples de notre corpus ? La difficulté est bien sûr de savoir ce que l'on entend par « entité discursive nouvelle ». En nous inspirant de Prince (1992, 1997), nous considérerons trois types d'entités discursives : les entités nouvelles (*Discourse-new*), les entités anciennes (*Discourse-old*), et enfin les entités inférables (*Inferrables*). Les entités nouvelles sont celles qui n'ont pas été mentionnées auparavant dans le discours. Nous reprendrons ici la définition de Prince : *entities that are being introduced in the Discourse-model for the first time, regardless of whether the hearer is assumed to already know about them or not* (1997, p. 123). Les entités anciennes sont celles dont le référent a été mentionné auparavant. Enfin, les entités inférables n'ont pas été mentionnées directement dans le discours mais l'interlocuteur peut les déduire du contexte antérieur (ainsi dans cet exemple de Prince, 1992, p. 305 : *I passed by the Bastille and the door was painted purple*). En voici la définition de Prince : « [...] discourse entities may be of a third category, Inferrable, where they are technically Hearer-new and Discourse-new but depend upon beliefs assumed to be Hearer-old and where these beliefs crucially involve some trigger entity [*the Bastille* dans l'exemple ci-dessus], which is itself Discourse-old, and where they themselves are being treated as though they were Hearer-old and possibly also Discourse-old » (p. 309). On voit que Prince classe les *Inferrables* parmi les *Discourse-new entities* (et *Hearer-new*) tout en les considérant comme une catégorie à part. On peut se demander malgré tout si cette catégorisation est la plus pertinente, mais nous n'entrerons pas ici dans les détails (voir les arguments de Prince elle-même, 1992, pp. 304-306).

Ce que nous constatons avec notre corpus de DG, c'est que dans la majorité de nos exemples, l'entité est effectivement totalement nouvelle (plus des deux tiers si l'on se base sur les exemples non problématiques), sans lien aucun avec ce qui précède. Dans les exemples suivants, qui constituent le début de la conversation, le GN disloqué est nécessairement nouveau d'un point de vue discursif (mais *Hearer-old*) :

[8] *Elliott, I have been to the forest. Elliott, that machine... What does it do?* (E.T., 01:22)

[9] *Look, that comic tonight, he was... Surely you are a brilliant man.* (The Nutty Professor, 00:28)

Dans un nombre non négligeable de nos exemples également (1 sur 5), les DG semblent avoir pour fonction, plutôt que l'introduction d'une entité nouvelle, la réintroduction après digression d'un *topic* ou d'une entité déjà mentionnée auparavant. Pour Givón (2001), d'ailleurs, le référent de l'élément disloqué doit être, dans ses termes, « anaphorically topical », le but de la DG étant le suivant : « to mark topical referents, most commonly definite and anaphoric ones, that have been out of the focus of attention for a while and are being brought back into the discourse » (p. 265). Montgomery (1983), quant à lui, parle pour son quatrième type de réintroduction d'une information après qu'elle soit passée au second plan (*after it has fallen in the background*, p. 428). C'est ce que nous constatons ainsi dans :

[10] *'You realize how important times are, Mr Owens - a sequence of times - in any murder enquiry like this?'*

'Oh yes, I know it as well as you do, Inspector. I've covered quite a few murders in my time... So... so why don't you ask Della what time she saw me leave? Della Cecil, that is, at Number 1. She'd probably remember better than me. And as for getting here... well, that'd be fairly easy to check. Did you know that?'

[Owens tente alors de montrer à Morse comment la carte de parking enregistre les entrées.] *Clearly the broad-faced, heavy-jowled reporter had about as much specialist knowledge of voodoo-technology as Morse, and the latter switched the thrust of his questions.*

'This woman who saw you leave, I shall have to see her – you realize that?'

'You wouldn't be doing your job if you didn't. Cigarette, Inspector?'

'Er, no, no thanks. Well, er, perhaps I will, yes. Thank you. This woman, as I say, do you know her well?' (CDa 119)

This woman renvoie à chaque fois à Della. Avec la première occurrence, il s'agit de revenir sur une entité qui a été mentionnée auparavant par l'interlocuteur. Dans le deuxième cas, c'est après une courte digression que le locuteur revient sur le sujet qu'il a réintroduit un instant plus tôt. Dans les deux cas, on a donc la réintroduction d'une entité déjà évoquée. Il semblerait alors que cet exemple, qui est loin d'être le seul de ce type, contredise l'idée de Prince selon laquelle la DG sert à introduire une entité nouvelle. Mais dans sa note 7, Prince ressent la nécessité de préciser : « I suspect that the significant generalization is that the entity represented by the initial NP is being introduced not necessarily into the discourse-model but in the current segment of the discourse-model » (1997, p. 139). Dans ce cas, nous pourrions dire que nous avons affaire avec la deuxième partie du dialogue à un nouveau segment de modèle de discours et on pourrait alors qualifier *this woman* d'entité nouvelle dans ce segment. Tout le problème reste malgré tout de savoir précisément comment on détermine un segment de modèle de discours (surtout en discours oral spontané). L'approche de Montgomery (1983) est similaire à celle de Prince : il considère également que l'on a affaire même dans ces cas à une entité nouvelle. Mais il serait tout aussi possible d'analyser ces exemples comme des cas d'entités anciennes, puisque leur référent a déjà été mentionné auparavant, et parfois avec seulement une ou deux phrases d'écart.

Quoi qu'il en soit, même si l'on se confine à la notion de segment de discours ou que l'on considère l'entité réintroduite comme nouvelle, cela n'explique pas tous les cas. Dans les exemples suivants, les deux occurrences font certainement partie du même segment. Nous ne pouvons que considérer *this stranger* et *the police* comme *Discourse-old* :

[11] [Harry] *Who gave you the dragon egg? What did he look like?*
[Hagrid] *I don't know. I never saw his face. He kept his hood up.*
[Harry] *This stranger, though / (you know)³ he must have talked. (HPb - 01:46:27)*

[12] [The speaker is a young boy speaking about children fighting in the streets] *there's one of them... he... he takes a lot of them on, he's right strong... aye... [...] he fights with all these others... [...] yes... yes... because he is big... aw, the police come rou... round just... just when it starts... see all the police at night, they're going around the scheme... making sure there's no fights... (T&H, p. 118, l. 13-20)*

Dans l'exemple [11], le premier *he* et *this stranger* sont co-référents. Il n'y a donc pas ici de nouvelle entité discursive, ni de reprise après digression. En [12], *the police* vient juste d'être évoqué.

Dans le corpus de Montgomery, ces exemples représentent 7,6% des occurrences. Dans notre corpus, la proportion est similaire.

Il semblerait donc d'après notre corpus que les dislocations ne servent pas nécessairement à introduire une entité ou un *topic* nouveau.

3.2. Comment la notion d'entité ou *topic* « ancien / bien établi » s'applique-t-elle maintenant aux antépositions ?

Notons avant tout que l'élément antéposé n'est pas nécessairement un GN, mais peut être un adjectif, une partie d'un GV, etc. (cf. point 4.). Il n'est alors pas certain que nous puissions parler dans ces cas d'« entité discursive ». Nous laisserons donc de côté pour l'instant ce que nous avons appelé les « antépositions prédicatives », où les éléments antéposés sont des attributs (du sujet ou de l'objet) ou des parties de GV. En effet, dans ces exemples, l'adjectif (parfois le nom) vient qualifier un GN mentionné auparavant. L'adjectif exprime alors toujours une qualité nouvelle, sauf dans les cas où le locuteur s'oppose à l'interlocuteur (de type *Confined it is not* ; cf. exemple 17). Nous excluons également les exemples de type *Nice car you got there* (il n'est pas certain de toute façon qu'il s'agisse d'une antéposition).

Là encore, le souci sera de savoir ce que l'on inclut dans la catégorie « ancien ». Ce qui est certain, c'est que l'élément antéposé renvoie fréquemment à une entité mentionnée auparavant (3 exemples sur 5), mais pas nécessairement à une entité « bien établie », *c.-à-d.* qui fait l'objet du discours depuis un certain temps. En voici un exemple :

[13] *He was a man in his mid-forties, of slim build, wearing a shabby khaki-green pork-pie hat. This he pushed back slightly, revealing a red line on his sweaty forehead. (CDc 152)*

De fait, l'antéposition a très souvent une fonction de **cohésion discursive**, l'élément antéposé reprenant un élément qui vient d'être mentionné (exemple 14), ou comprenant un terme anaphorique tel que *that*, *such* ou *thus* (15 et 16)⁴ :

[14] *At that particular moment he longed for both the things he had that very morning solemnly avowed to eschew for the remaining days of his leave: cigarettes and newspapers. Cigarettes he had given up so often in the past that he found such a feat comparatively simple... (CDc 16)*

³ Les parenthèses indiquent que le texte est inaudible.

⁴ L'antéposition peut dans ce cas s'accompagner d'une inversion.

[15] *Why was the murderer so anxious for the police to pursue a murder enquiry? To that strange question Morse now knew the answer; of that he was quite sure.* (CDc 358)

[16] *The man [...] began to tread slowly [...] for about twenty yards or so before turning and retracing his steps along a line of four or five feet [...]. Such a pattern of activity he repeated on the left-hand side of the cordoned area [...]* (CDc 228)

On remarquera que la dislocation à gauche serait ici agrammaticale (**such a pattern of activity, he repeated it on...*).

Une autre fonction discursive de l'antéposition qui serait liée au caractère déjà mentionné de l'élément antéposé est la fonction d'**opposition** à l'interlocuteur. Le locuteur peut reprendre ce qu'a dit l'interlocuteur pour le nier :

[17] [Mrs Bennet] *I think you will never want to leave Netherfield now you are come here.*
[Mr Bingley] *I believe I shall be happy to live in the country forever. Wouldn't you, Darcy?*
[Mr Darcy] *You would? Don't you find the society somewhat confined and unvarying for your taste?*
[Mrs Bennet] *Confined and unvarying indeed it is not, Sir.* (PPa - 1- 00:49)

[18] [Tony Blair a été qualifié de *smarmy* par la presse] <MM> *Erm / I did read it in the papers today / Erm and I have to say / quite honestly I find it quite difficult [...] because knowing Tony quite well / the one thing he is not (laughing) / there's many things he might be but smarmy he is not / (QT, interaction 3, p. 561)*

Cette fonction d'opposition ne peut pas être associée à la DG. S'il s'agit d'une qualification, comme ici, nous avons alors des adjectifs souvent en fonction attribut du sujet qui ne pourraient être disloqués (cf. 4.1.).

Le lien avec une entité précédente peut être direct ou indirect. Dans ce dernier cas, on peut parler de *inferrable*, comme dans :

[19] [Le téléphone sonne]
The crackling, as she picks it up, tells her at once it's a slip-to-shore phone. The voice she can't immediately distinguish. Ross, perhaps. Shouting. (A. Huth, *Wives of the Fishermen*, pp. 181-82)

Ces exemples représentent une occurrence sur cinq dans notre corpus. Comme nous l'avons vu précédemment, cette catégorie peut être classée parmi les *Discourse-new entities* ou au contraire parmi les *Discourse-old entities*, ou encore constituer une catégorie à part.

Enfin, il est des cas où l'entité correspondant à l'élément antéposé est totalement nouvelle (*Discourse-new*), du moins d'un point de vue discursif puisqu'elle n'a pas été mentionnée auparavant dans le discours (un exemple sur cinq) :

[20] [Morse is at the Woodstock Arms] *The printed menu and the chalked-up specials on the board were strong temptations to many a man. But not to Morse. These past two decades he had almost invariably taken his lunchtime calories in liquid form. Most of the*

habitués he knew by sight, if not by name; but after a few perfunctory nods he settled himself in a corner of the wall-seating, and thought of many things... (CDB 147)

Nous avons affaire ici à un changement de *topic* : le début du paragraphe parle de ce que mange (ou plutôt boit) Morse, puis on passe à qui il connaît (simplement pour nous dire qu'il n'allait parler à personne ce jour-là).

Nous ne pouvons donc pas véritablement opposer les DG et les antépositions du point de vue de leur statut discursif. Une DG peut très bien reprendre une entité ancienne, et l'antéposition introduire une entité nouvelle, même si les grandes tendances sont aux phénomènes inverses.

3.3. Le principe de Lambrecht

Ce qui semble essentiel aux dislocations à gauche, au-delà de la notion de topicalisation ou d'entité discursive nouvelle, c'est le principe énoncé par Lambrecht (1994) de la séparation de la référence et du rôle (*the Principle of the Separation of Reference and Role* ou *PRSS*) : « The grammatical principle whereby the lexical representation of a topic referent takes place separately from the designation of the referent's role as an argument in a proposition » (p. 184). Ce principe est guidé par une maxime pragmatique : « Do not introduce a referent and talk about it in the same clause ». Nous pensons que la DG est fondamentalement liée à la question de la référence. Un élément disloqué sert à poser une référence, pour ensuite pouvoir en dire quelque chose. Aijmer (1989) émet des idées similaires lorsque ce linguiste parle, à l'échelle du discours et non de la phrase, d'activation d'un référent de discours. Il nous semble que le GN disloqué permet au locuteur de s'assurer que l'interlocuteur a bien en tête le même référent que lui, qu'il sait de quoi il va parler. C'est sans doute pour cela que la grande majorité des éléments disloqués sont des GN définis. On pourrait établir un parallèle très net entre les DG et les GN totalement détachés, comme dans :

[21] *'And what do you know, my dear,' continued Mrs Clipp excitedly, 'you know that interesting looking man? The Britisher? The one that there's all the fuss about. I've found out who he is. That's Sir Rupert Crofton Lee, the great traveller. You've heard of him, of course.'* (ACh 67)

Le deuxième *you know* ici n'est pas une question sur les connaissances de l'interlocuteur, mais permet d'attirer l'attention sur un référent. Les GN soulignés fonctionnent en quelque sorte comme des éléments repères qui vont servir de base à la suite de la phrase. Le fait qu'un adjectif ou un adverbe ne puisse être disloqué (*cf.* partie suivante) est peut-être une indication du caractère avant tout référentiel de la DG.

Nous pouvons alors opposer d'une façon générale les DG et les antépositions que nous avons appelées « prédictives » :

[22] *Margaret Daley watched them through the front window as they walked away to their car: just a bit of a stiff-shirt, the sergeant had been, about their legal responsibilities. Whereas the inspector – well, he'd seemed much nicer with his interest in dogs and flowers and the decoration in the lounge – her decoration. (CDc 157)*

L'antéposition met en avant l'essentiel du prédicat. C'est la qualité attribuée au sujet qui est primordiale. A l'oral, la fin de la phrase se trouverait certainement dans la partie inférieure de

la plage mélodique. D'un point de vue informationnel, elle n'apporte pas grand-chose (on peut penser qu'elle correspond à un présupposé). Avec la dislocation à gauche, au contraire, la phrase commence par poser (ou réintroduire) un référent. Ce qui permet de contraster *the inspector* et *the sergeant* du point de vue de leurs qualités (*cf.* aussi l'emploi de *whereas*). Dans les deux cas, nous avons affaire à un problème d'organisation de l'information, mais dans le premier, il s'agit de faire le tri entre l'information essentielle et secondaire, tandis que dans le second, il s'agit de poser un référent en s'assurant que l'interlocuteur a bien ce référent en tête.

Une autre partie des antépositions est elle aussi liée à la notion de référence. Si nous reprenons l'exemple [5] *supra* (*The chapter on the Fall of the Rupee you may omit*), l'antéposition sert bien aussi à poser un nouveau référent. Nous pourrions parler dans ce cas d'antéposition « référentielle ». Mais nous ne pouvons cependant pas invoquer ici le principe de la séparation de la référence et du rôle, puisqu'il n'y a pas de reprise pronominale.

4. Les caractéristiques syntaxiques

Examinons maintenant les caractéristiques syntaxiques des deux structures qui nous concernent pour voir si l'on peut dire qu'elles sont complémentaires.

4.1. Constituants pouvant être antéposés ou disloqués

Les types de constituants qui peuvent être antéposés sont en nombre beaucoup moins limité que les constituants pouvant être disloqués. Les GN (ou pronoms) et les propositions sont les seuls constituants communs. Les antépositions, mais pas les DG, acceptent également des GP, des GAdj et plus rarement des GAdv. Les GP sont impossibles dans les DG à l'exception des structures partitives. Le cas des GV en tête de phrase est plus délicat. Une partie d'un GV (verbe + compléments essentiels) ou un pronom représentant un GV peuvent être antéposés (les exemples restent cependant peu nombreux). Mais il est possible que tout le GV passe en tête de phrase. Dans le tableau qui suit, nous n'indiquons aucun chiffre pour les antépositions de propositions, car nous n'en avons pas fait un relevé systématique, préférant nous concentrer sur les syntagmes. Parmi les propositions antéposées, on trouve beaucoup de d'interrogatives indirectes mais aussi des propositions en *that*. Les propositions disloquées restent rares.

Eléments antéposés

Élément antéposé	Exemple	Nombre d'occurrences
GN/pronom	<i>policeman, I think he was. / That you get!</i>	87
GP	<i>Just after ten it must have been. The others we are still looking into.</i> ⁵ (Huddleston & Pullum, 2002)	22
GAdj	<i>Red they [the shoes] were.</i>	14
GV (partie)	<i>Always contradicting me, my sergeant is! A: I shall depend on hearing from you very often. B: That you shall. [= you shall hear from me very often].</i>	4
GAdv	<i>And thunderingly well they do it.</i>	2
Proposition	<i>What the second duty [of a woman] is, no one has yet discovered.</i>	1
Total		129

Eléments disloqués

Élément disloqué	Exemple	Nombre d'occurrences
GN	<i>Sean Kelly, he's the iron man.</i>	102
Proposition	<i>I think the panel's forgetting that <u>for a / Scottish electorate to actually call an English politician smarmy it's a promotion</u></i>	2
Total		104

En ce qui concerne les GV totalement repris, comme dans *But wait, Morse did* [= *Morse waited*], nous pouvons nous demander si nous avons affaire à une antéposition ou à une dislocation. A première vue, il semblerait que l'on doive plutôt parler de dislocation, le GV étant repris par *did*. Dans ce cas-là, nous pourrions véritablement parler de distribution complémentaire, puisque la DG serait utilisée là où l'antéposition est agrammaticale (des énoncés non impératifs avec GV antéposé comme *Wait, Morse* étant agrammaticaux). Cela dit, plusieurs raisons nous font pencher pour la solution de l'antéposition. Tout d'abord, notons que *did* n'est pas un pronom, mais un auxiliaire. Mais surtout, ce type d'exemples a une fonction cohésive très nette que n'a pas la DG (cf. 3.2.), l'élément en tête de phrase reprenant un GV mentionné auparavant (dans notre exemple, nous trouvons dans la phrase précédente : *It was, he realized, quite ridiculous to wait so long for such a little saving*). Nous préférons donc parler d'antéposition avec reprise obligatoire du GV par un auxiliaire (sans quoi la structure minimale de la phrase en S/prédicat serait mise à mal).

Pour ce qui est des adjectifs, la seule proforme possible est *so* (éventuellement *like that / that way*), mais après le verbe *be*, c'est l'ellipse qui est de rigueur (cf. ces deux exemples de Quirk *et al.*, 1985, § 12.27 : *The plants are healthy enough now, but I wonder how long they will be (so?) / remain so*). Il peut donc paraître normal que lorsque l'adjectif est placé en tête de

⁵ On notera que la place de la préposition est contrainte (**Ten it must have been after* ; **into the others we are looking*).

phrase (et qu'il est attribut, ce qui est le cas dans toutes nos antépositions), il ne soit pas non plus repris par une proforme.

4.2. Fonctions possibles de l'élément antéposé ou disloqué

Notons tout d'abord qu'il n'est peut-être pas totalement pertinent de parler de fonction de l'élément disloqué, surtout si on le considère comme un élément périphérique, ou si l'on considère qu'aucune règle de mouvement ne s'applique (cf. Rodman, 1997). C'est plus exactement le pronom co-référentiel qui a une fonction au sein de la phrase. Mais nous parlerons de fonction de l'élément disloqué par commodité, la comparaison avec l'antéposition étant révélatrice.

Les syntagmes antéposés sont essentiellement des COD⁶ ou des attributs du sujet, mais jamais des sujets, tandis que les éléments disloqués sont rarement des COD, et jamais des attributs du sujet ; ils sont par contre en grande majorité des sujets. Les éléments antéposés peuvent encore être des compléments de préposition, alors que c'est extrêmement rare avec les dislocations. On trouve également occasionnellement parmi les antépositions des attributs de l'objet et des compléments circonstanciels de manière (CCM). Dans les deux structures, les éléments en tête de phrase peuvent représenter un constituant provenant d'une subordonnée (6% des occurrences pour l'antéposition et près de 10% pour la DG). Dans ce cas, l'élément antéposé est de nouveau COD ou attribut du sujet, tandis que l'élément disloqué est presque exclusivement sujet (exemples : *Dorothy, I seem to remember her Christian name was.* / *The others... You know, I can't remember what they said*).

Antépositions : fonctions

Fonction	Exemple	Nombre d'occurrences
COD	<i>Both the camera and the rucksack he'd taken home.</i>	59
Att du S	<i>Very effective they are too.</i>	37
C de Prép*	<i>Of that, he was quite sure.</i> <i>Him I heard of.</i>	19
Attribut de l'objet	<i>The anglophones, they call us.</i>	2
CCM	<i>And thunderingly well, they do it.</i>	1
Total		118

* Complément de préposition = complément du nom / de l'adjectif / COI.

Ne sont pas intégrées ici les antépositions de GV, l'élément antéposé n'ayant alors pas de fonction, ni les exemples elliptiques.

⁶ Les interrogatives indirectes antéposées, très nombreuses, sont également le plus souvent COD.

DG : fonctions

Fonction	Exemple	Nombre D'occurrences
Sujet	<i>This stranger, though / he must have talked</i>	94
COD	<i>This woman, as I say, do you know her well?</i>	7
C de Prép*	<i>All these broken bits of coarse stuff, what is the good of them ?</i> <i>the Conservative Party as it goes into this election when you disagree with them on / minimum wage you disagree with them on the social charter /</i>	3
Structure partitive	<i>The beans, George ate three of them.</i> (Rodman, 1997)	Aucune dans notre corpus
Total		104

* cf. tableau précédent.

4.3. Types de phrases dans lesquelles apparaissent les DG et les antépositions

En ce qui concerne les types de phrases qui acceptent les deux structures que nous étudions, il semble que cette fois-ci la DG soit moins limitée que l'antéposition. Cette dernière se trouve en effet presque exclusivement avec des phrases déclaratives, tandis que la DG peut accompagner des phrases interrogatives ou impératives, voire même des exclamatives ou optatives, aussi bien que déclaratives. Selon Huddleston (1984), l'antéposition n'est possible dans des phrases non déclaratives qu'avec les éléments non centraux (*non-nuclear elements*), en d'autres termes avec des circonstants. Pour ce qui est des antépositions à l'intérieur de subordonnées (dont nous n'avons aucun exemple dans notre corpus), d'après lui, la mise en tête de proposition est acceptable lorsque l'élément antéposé représente une information nouvelle. L'exemple qu'il donne est le suivant : *I suspect that the revised edition he hasn't yet read*. Dans nos exemples, l'élément antéposé passe en tête de phrase, et non de proposition. Les éléments antéposés ou disloqués peuvent enfin tous deux se trouver dans des structures clivées (que nous classons parmi les déclaratives), comme on le voit dans : *She it is who has wished to come! / But the job seekers allowance what that does is it says that the people...*

Antépositions : types de phrases

Type de phrase	Exemple	Nombre d'occurrences
Déclaratif	<i>The first part of the afternoon I can remember only vaguely.</i>	125
Interrogatif	<i>This you do not find at Rosing Spark?</i> <i>Easy distance do you call it?</i>	4
Total		129

L'antéposition serait clairement agrammaticale dans certaines interrogatives au moins : **His watch who did he give to? / ?? Your book did you find?*

Il en va de même pour les impératives : ** This chapter omit. / ??In the room, come* (sauf style poétique).

DG : types de phrases

Type de phrase	Exemple	Nombre d'occurrences
Déclaratif	<i>And Alf an Bert here, they're both a bit past it now.</i>	86
Interrogatif	<i>All those people back there / how do they know who I am?</i>	14
Impératif	<i>These carrot squares, eat them up! (Rodman, 1997)</i> <i>Your voice / keep it down</i>	2
Exclamatif / optatif	<i>Those words - the ones I so recently wrote - for <u>them</u> may I be forgiven!</i>	2
Total		104

4.4. Pour conclure cette partie, la DG et l'antéposition semblent se compléter assez bien tant en ce qui concerne le type d'élément qui peut être disloqué ou antéposé (l'antéposition étant moins restreinte), la fonction que cet élément peut assumer (sujet / COD, attribut du sujet), que le type de phrase (l'antéposition étant cette fois-ci plus restreinte : pas dans des impératives et peu dans des interrogatives). On pourrait éventuellement parler de complémentarité. Mais on ne peut pas pour autant parler de distribution complémentaire : nous avons des recouvrements de catégories (par exemple, les DG et les antépositions se trouvent toutes deux dans des phrases déclaratives). Or, pour pouvoir parler de distribution complémentaire, il faudrait que les formes n'aient aucun environnement en commun.

5. Conclusion

L'hypothèse de Rodman selon laquelle les dislocations et les antépositions sont en distribution complémentaire est intéressante, mais elle ne pourrait s'appliquer qu'à une partie des occurrences de ces deux structures (celles qui correspondent pour la DG à un *topic* nouveau et pour l'antéposition à un *topic* bien établi). Or, d'une part, nous avons vu que la topicalisation ne peut pas être considérée comme un terrain commun valable pour toutes les DG et antépositions. D'autre part, il n'y a pas véritablement de contextes complémentaires et exclusifs aussi bien en ce qui concerne le statut discursif des éléments antéposés et disloqués, que leurs caractéristiques syntaxiques. Nous ne pouvons donc pas considérer les DG et les antépositions comme deux structures en distribution complémentaire.

Ajoutons à ces arguments deux paramètres que nous n'avons pas mentionnés par manque de place :

- les types de discours dans lesquels apparaissent les DG et les antépositions sont différents : les premières se trouvent essentiellement à l'oral, et les deuxièmes à l'écrit. L'antéposition ne correspond pas à la forme écrite de la DG. On aurait plutôt une construction en *as for* – s'il s'agit de changer de thème, bien sûr (cf. Biber, 1999 : « In writing, a preface [en d'autres termes une DG] can take the form of a noun phrase introduced by *as to* or *as for* [...] », § 3.4.3.).

- les fonctions discursives des deux formes ne sont pas non plus complémentaires. Même si certaines fonctions sont plus caractéristiques de l'une ou de l'autre (par exemple seule la DG peut servir à clarifier le message, tandis que la fonction de cohésion discursive est réservée à l'antéposition – ces fonctions sont d'ailleurs le reflet des types de discours dans lesquels les deux structures apparaissent), il y a également des recouvrements qui empêchent de parler de distribution complémentaire (par exemple l'emphase et le contraste).

En bref, la DG se trouve :

- surtout à l'oral ;
- en fonction sujet essentiellement ;
- dans plusieurs types de phrase ;
- elle permet de séparer l'opération de référence et le rôle syntaxique.

Quant à l'antéposition, elle se trouve :

- surtout à l'écrit ;
- en fonction COD ou attribut du sujet ;
- surtout dans les phrases déclaratives ;
- elle a trois fonctions principales : fonction de cohésion discursive ; mise en exergue du prédicat (l'essentiel de l'information ; nous avons qualifié ces antépositions de « prédicatives ») ; fonction référentielle (on pourrait alors parler d'antépositions « référentielles »).

Ajoutons enfin que, même si cela n'est pas systématique, la DG renvoie le plus souvent à une entité nouvelle, tandis que l'antéposition reprend la plupart du temps une entité discursivement ancienne.

Bibliographie

- AIJMER, K., 1989, "Themes and Tails: the Discourse Functions of Dislocated Elements," *Nordic Journal of Linguistics*, 12 (2), pp. 137-154.
- ARRIVÉ, M., GADET, F. et GALMICHE, M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BIBER, D., 1999, *A Grammar of Spoken and Written English*, London: Longman.
- CRYSTAL, D. , 2003, fifth edition, *A Dictionary of Linguistics and Phonetics*, Blackwell Publishing.
- GIVÓN, T., 2001, *Syntax*, Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins Publishing, vol. II.
- GUNDEL, J., 1985, " 'Shared Knowledge' and Topicality," *Journal of Pragmatics*, 9, pp. 83-107.
- HUDDLESTON, R., 1984, *Introduction to the grammar of English*, Cambridge: Cambridge University Press.
- HUDDLESTON, R., PULLUM, G., 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge: CUP.
- HUGUES, A., TRUDGILL, P., 1979; 3d edition 1996, *English Accents and Dialects*, Arnold Publishers.
- JACOBSON, S., 1982, *Syntactic variation. Theory and Practice*, Umeå papers in English n°3, Umeå, Sweden.
- LAMBRECHT, K., 1996, *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge: CUP.
- MONTGOMERY, M. , 1983, "The Functions of Left Dislocations in Spontaneous Discourse," in Morreall, J. (ed.) *The Ninth LACUS Forum 1982*, Columbia, S C: Hornbean, pp. 425-432.
- PRINCE, E. F., 1981, "Towards a Taxonomy of Given/New Information," in P. Cole (ed.), *Radical Pragmatics*, New York: Academic Press, pp. 223-255.
- PRINCE, E. F., 1992, "The ZPG letter: Subjects, Definiteness, and the Information-Status", in Thompson, S., Mann, W., (eds), *Discourse Description: Diverse Analyses of a Fund Raising Text*, Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins, pp. 295-325.
- PRINCE, E. F., 1997, "On the Functions of Left-Dislocation in English Discourse," in Kamio, A. (ed) *Directions in Functional Linguistics*, Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins, xii, pp. 117-44.
- QUIRK, R., et al., 1985, 12th edition 1994, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London: Longman.
- RODMAN, R., 1997, "On Left Dislocation," *Papers in Linguistics* 7, 1974, pp. 437-466.

- ROUVEYROL, L., 2003, *Etude pragmatique de la variation linguistique dans le débat politique médiatisé en anglais*, thèse, Université de Provence.
- VAN RIEMSDIJK, H., 1997, "Left Dislocation" in Anagnostopoulou, E., Van Riemsdijk, H., Zwarts, F. (eds), *Materials on Left Dislocation*, Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins, viii, pp.1-12.

Sources des exemples cités

- ACh CHRISTIE, A., *They Came to Baghdad*, London: Fontana, 1954 (1951).
- CDa DEXTER, C., *Death is Now my Neighbour*, London: Pan, 1996.
- CDb DEXTER, C., *The Remorseful Day*, London: Pan, 1999.
- CDc DEXTER, C., *The Way through the Woods*, London: Pan, 1992.
- E.T. Film *E.T.*, S. Spielberg, Universal Studios, 1982.
- HPb Film *Harry Potter and the Philosopher's Stone*, C. Columbus, Warner Bros, 2001.
- OW WILDE, O., *The Importance of Being Earnest, and Other Plays*, London: Penguin Plays, 1986 (1895).
- PPa Film *Pride and Prejudice*, S. Langton, BBC Worldwide, 1995.
- QT Débats télévisés *Question Time* (empruntés à Laurent Rouveyrol), 1996.
- T&H HUGUES & TRUDGILL (1979) : voir bibliographie.